

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2025

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT
D'EMPLOI - (N° 1326)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AS147

présenté par
M. Viry, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi la dernière phrase de l'alinéa 12 :

« Les critères permettant d'apprécier le caractère supplémentaire des emplois créés sont précisés par décret. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.